

Mettre en oeuvre une démarche d'auto-réhabilitation accompagnée (DU)

RS5221 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	230
Formacode(s)	22485
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/06/2020
Date d'échéance	29/06/2023

Certificateur(s)

UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE · SIRET : 19594403800205

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le DU ARA vise la validation des compétences opérationnelles nécessaires pour la mise en place d'une démarche d'auto-réhabilitation accompagnée. Cette démarche s'inscrit dans un contexte de transition énergétique et de forts besoins de rénovation de l'habitat. Elle constitue une réponse innovante aux problématiques d'habitants en situation de précarité énergétique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences dans le montage de projet sur les aspects économique, juridique et commercial, et compétences dans l'accompagnement et le conseil des particuliers pour la réalisation du chantier.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Candidat titulaire d'un diplôme ou certification de niveau 4, et/ou justifiant d'une expérience personnelle ou professionnelle ou associative, en lien avec le domaine visé.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Un enseignant

et deux professionnels dont un membre de la FEDAC (Fédération des Accompagnateurs à l'Auto-production et à l'entraide dans le bâtiment)

Base légale

Date de décision	29/06/2020
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/06/2023

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://fcu.univ-littoral.fr/les-metiers-du-genie-civil-presentation-generale/les-formations-diplomantes/diplome-universitaire-auto-rehabilitation-accompagnee/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5221/>